

La filière avicole à l'aune de son passé

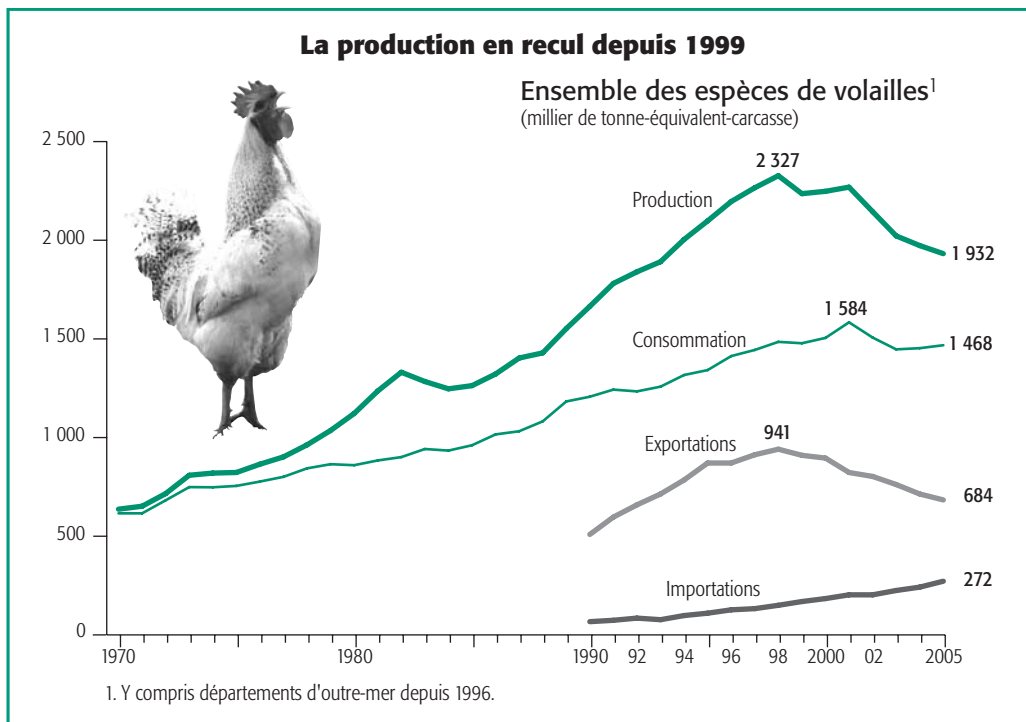
L'épizootie de grippe aviaire affecte une filière confrontée depuis 1999 à des baisses d'activité. Pour s'adapter, les éleveurs ont diminué la taille de leurs bâtiments. La rentabilité des entreprises d'abattage et de découpe baisse depuis 2002.

La baisse des ventes causée aujourd'hui par la grippe aviaire affecte une filière en profondes mutations depuis plusieurs années. Après une période de forte croissance, la production avicole française diminue depuis 1999. Elle pâtit pour l'essentiel de la concurrence exercée par les éleveurs extérieurs à l'Union européenne. De surcroît, la consommation¹ intérieure est atone depuis 2003. Hormis l'élevage de

canards gras, tous les secteurs avicoles sont touchés. Les producteurs y ont à ce jour répondu par de fortes réductions de leur capacité de production. Et dans les cinq dernières années par une réorientation partielle vers l'élevage sous label.

La fin des restitutions

De 1980 à 1998, la production de volailles toutes espèces double. Elle régresse depuis, excepté pendant la seconde crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine de 2000-2001. Principal moteur du développement de la filière, les ventes à l'étranger souffrent depuis 1998 des accords du Gatt qui ont diminué les restitutions à l'exportation. À cette date, les marchés étrangers absorbaient 40 % de la production française de volailles : l'Union européenne 20 % et les pays tiers autant. Les éleveurs français sont alors au point haut des bénéfices de leur stratégie fondée sur les gains de productivité en France et de parts de marché à l'étranger. En 1990, moins d'un tiers des volailles françaises partaient à l'étranger et seulement 25 % en 1980. En 2005, les exportations n'absorbent plus >



Sources : Agreste-Bilans et Douanes

1. Des ménages, des transformateurs et restaurateurs.

Pour en savoir plus...

■ « Les éleveurs adaptent leurs bâtiments à leurs productions », *Agreste-Primeur*, n° 165, juillet 2005

■ « Bilan conjoncturel de l'année 2005 », *Agreste-Conjoncture La note*, n° 11, novembre 2005

■ « Les profondes mutations du secteur de la volaille », *Agreste-Conjoncture La note*, n° 7-8, juillet-août 2005

■ « Les bas et les hauts de la consommation de viandes », *Agreste-Conjoncture La note*, n° 5, mai 2005

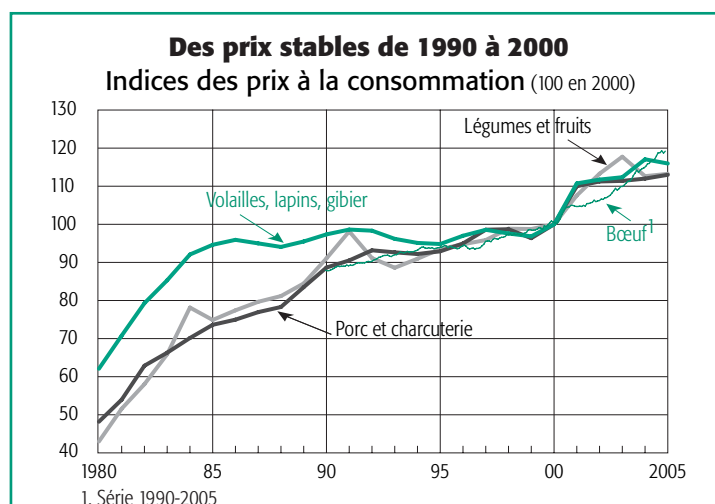
■ *Agreste-Aviculture*, 12 numéros par an

et le site Internet du Scees : www.agreste.agriculture.gouv.fr

que 35 % de la production. La baisse des débouchés extérieurs touche en priorité le Moyen-Orient. L'Arabie Saoudite, Les Émirats Arabes Unis sont autant de pays qui se tournent depuis plusieurs années vers les productions brésiliennes et thaïlandaises. Les Russes en font autant. Les débouchés communautaires se contractent aussi, notamment parce que les volailles des pays tiers se vendent mieux au Royaume-Uni ou en Allemagne. Le solde commercial français des viandes de volailles est à l'image des exportations : excédentaire en raison de l'importance des volumes exportés mais orienté à la baisse. La lente progression des importations réduit aussi l'excédent commercial. En 2005, les exportations de viandes de volailles sont en volume deux fois et demie supérieures aux importations. Elles étaient trois fois plus importantes en 2004, cinq fois en 2000, près de huit fois en 1990, et quinze fois supérieures aux quantités importées en 1980.

Prix en hausse et consommation en baisse

En 2002 et 2003, la consommation intérieure baisse après avoir été dopée en 2001 par la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Elle avait progressé sans interruption au moins depuis trente ans. Les volailles bénéficiaient pour cela de plusieurs atouts. La remarquable stabilité



Source : Insee

de leurs prix, sur la période 1986-2000, leur permettait de se démarquer des viandes de bœuf ou de porc. Le maintien de ces cours s'explique en

La lente progression des importations réduit aussi l'excédent commercial

grande partie par l'industrialisation des élevages sur la période. On dénombrait dans les élevages en 1988 l'équivalent de deux personnes et demie à plein temps pour 10 000 volailles. Elles n'étaient plus que deux en 2000. Autres attraits des viandes de volailles, la bonne image de marque des viandes blanches et l'imagination de la profession qui n'a eu de cesse de proposer de nouveaux produits qu'ils soient

découpés ou transformés. L'avantage en matière de prix disparaît vers les années 2000. Les cours de la volaille évoluent désormais à des rythmes comparables à ceux des autres viandes. En 2004 et 2005, la consommation de viande de volailles se stabilise légèrement en dessous du niveau de l'année 1998.

La filière gras s'en tire mieux

Hormis les canards, toutes les productions avicoles baissent de 2000 à 2005. La réduction de la production atteint 9 % pour les poulets. Elle est de 26 % pour les dindes, dont l'élevage avait connu la plus forte progression depuis le début des années quatre-vingt. De plus, les éleveurs de dindes ne produisent guère sous labels, qui ont constitué une alternative appréciable pour les producteurs de poulets. La réduction des débouchés concerne également les poules pondeuses. Mais la baisse de la production est moins marquée dans ce secteur, qui n'exporte guère plus de 10 % de ses œufs. Avec une croissance quasi ininterrompue depuis vingt-cinq ans, les éleveurs de la filière gras font exception dans le paysage avicole français. De 3 200 tonnes en 1985, la production de foie gras passe à 6 000 en 1990 et

Baisses passagères pour la consommation de viande bovine suite aux crises de l'ESB

■ La grippe aviaire n'est pas la première crise sanitaire qui a affecté l'élevage français. Les éleveurs de bovins ont traversé deux crises dues à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) : en 1996 et en 2000. À deux reprises, les achats de viande bovine ont brutalement baissé en se reportant partiellement sur d'autres viandes : volaille, porc et même cheval. Mais les changements de menus des Français ont été de courte durée. La crise de 1996 a débuté en mars. Fin décembre, les achats de viande

bovine se rapprochaient de leur niveau « normal ». La reprise des ventes a nécessité une année lors de la crise de 2000. Durant les deux épisodes, des inflexions notoires sont aussi apparues dans les achats de viande bovine. Les pièces « nobles » ont mieux résisté que les morceaux à braiser et que la viande hachée. Et les artisans bouchers ont en 2000 récupéré une partie de la clientèle qui les avait précédemment abandonnés au profit des grandes surfaces.

> 16 000 tonnes en 2000. Elle est en 2005 proche de 19 000 tonnes. Pour les seuls foies gras, le développement des exportations a permis d'équilibrer les échanges extérieurs. L'année 2005 fait toutefois exception avec un léger déficit du commerce extérieur.

Stratégies multiples

L'adaptation aux nouvelles conditions du marché s'opère avec de multiples stratégies. Certains cherchent à réduire encore un peu plus leurs coûts en agrandissant leurs bâtiments. C'est le choix d'une grande partie des éleveurs de poules pondeuses et de la filière gras. Pour les poules pondeuses, la taille moyenne des constructions les plus récentes atteint en moyenne 43 000 places. Elle en comptait 36 000 sur la décennie 1990-2000. La progression est similaire pour la filière gras, mais avec des bâtiments infiniment moins vastes. Le seuil des 700 places est franchi en 2000, soit près de 300 de plus que de 1990 à 2000. La filière gras est toutefois loin d'être homogène. Elle se caractérise par de gros écarts entre les grands bâtiments vendéens et les plus petits du Gers ou des Landes. Pour les poulets standard, les éleveurs n'ont pas le choix. Les nouvelles constructions sont moins vastes : 14 500 places en moyenne de 2000 à 2004 pour les bâtiments fermés contre 19 700 sur la période 1990-2000. Corollaire, la production sous signe de qualité acquiert davantage d'importance. Et ce sans agrandir les constructions, qui demeurent proches des 3 000 places. Le choix d'une réorientation vers l'élevage extensif est également celui de certains éleveurs de poules pondeuses. Un quart des constructions de la période 2000-2004 pour les pondeuses disposent désormais de parcours.

Scees

24 000 élevages en 2004

■ On dénombre près de 24 000 élevages professionnels de volailles dans l'enquête Aviculture 2004 (voir *Méthodologie*). Les plus nombreux produisent des volailles pour la chair. Environ 12 000 élèvent des poulets, près de 5 000 des dindes, 3 500 des pintades et un peu plus de 2 000 des canards à rôti. L'élevage des poulets est exercé de deux manières bien distinctes. Celui des poulets dits de « qualité » est essentiellement pratiqué dans des bâtiments donnant accès à des parcours. En 2004, près de 9 000 éleveurs produisent 195 millions d'animaux dont 100 millions sous label. Spécificité de cette filière, 2 400 éleveurs produisent sans signe officiel des poulets dont la qualité provient d'un mode d'élevage réellement extensif. L'élevage des poulets de qualité est caractéristique des Pays de la Loire et du Sud-Ouest. Mais il porte également sur 24 millions d'animaux en Bretagne en 2004. La Drôme est un autre pôle important de production. L'élevage des autres poulets est pratiqué dans des bâtiments fermés, avec des durées d'élevage plus courtes. Il a longtemps été privilégié en Bretagne, région qui regroupe 250 millions des 490 millions d'animaux produits en 2004. L'élevage des dindes porte sur 88 millions d'animaux en 2004, essentiellement en Bretagne et dans les Pays de la Loire. Moins de trois millions de dindes sont des dindes fermières. Les 31 millions de pintades proviennent surtout des Pays de la Loire, des Landes et de la Drôme.

■ La filière du gras, qui s'est beaucoup développée depuis une vingtaine d'années, compte un peu plus de 5 000 éleveurs. Les plus nombreux ne font que du gavage. D'autres se limitent à l'élevage. Environ 500 pratiquent les deux activités. La production 2004 de canards gras atteint 28 millions d'animaux. Celle des oies n'est plus qu'anecdotique. Originaire du Sud-Ouest, l'élevage des canards gras s'est étendu vers la Vendée et le Grand Ouest. Mais cette expansion semble stoppée depuis quelque temps, au profit des producteurs landais, basques, béarnais ou gersois.

■ Environ 2 400 éleveurs produisent 11,5 milliards d'œufs de consommation en 2004. Près de 9,5 milliards sont pondus par des poules élevées en cage. Les Côtes-d'Armor, le Morbihan et le Finistère regroupent la moitié des œufs pondus en cage. L'élevage avec parcours est plus disséminé. Dans l'Ouest d'abord, mais aussi dans la Drôme ou le Bas-Rhin. La production biologique d'œufs se limite en 2004 à 300 éleveurs.

■ Près de 1 100 exploitations produisent des œufs à couvrir de toutes espèces. Environ 120 « accoueurs » professionnels font éclore ces œufs pour livrer les poussins aux éleveurs.

Les élevages¹ professionnels en 2004

Principales productions (millier de têtes et millions d'œufs)

	Volailles finies pour la chair		Filière gras		
	Exploitations	Production	Exploitations	Production	
Gallus de qualité	8 870	195 359	Volailles gavées	3 890	28 638
Poulets certifiés	960	57 969	Canards gras	3 660	28 078
Poulets sous label	5 060	103 991	Oies grasses	510	559
Poulets AOC	210	948	Volailles prêtes à gaver	1 860	26 841
Poulets bio	300	3 681	Canards	1 750	26 382
Autres poulets « de qualité »	2 370	26 193	Oies	150	459
Chapons et poulardes	1 420	2 577			
Autres gallus	3 820	489 836	Œufs de consommation de poules		
Coquelets	270	18 053		Exploitations	Production
Légers type « export »	730	142 281	Ensemble	2 360	11 511
Standard	3 080	329 501	Élevage bio	300	320
Dindes	4 820	88 482	Élevage non bio en cage	860	9 517
Industrielles	3 460	85 603	Élevage non bio au sol	240	598
Fermières	1 400	2 879	Élevage n. bio avec parcours	1 010	1 077
Pintades	3 460	30 975			
Standard	1 100	16 177			
De qualité	2 390	14 798			
Autres	3 090	///			
Canards à rôti	2 390	39 216			
Oies à rôti	890	215			
Cailles	200	41 125			
Pigeons	350	5 375			

1. Les élevages peuvent cumuler plusieurs productions.

Source : Agreste - Enquête Aviculture 2004

Baisse de la rentabilité dans l'industrie de la transformation

■ En 2004, 164 entreprises de 20 salariés ou plus spécialisées dans l'abattage et la découpe de volailles concentrent l'essentiel de l'activité en France métropolitaine. Elles emploient 34 900 salariés, pour un chiffre d'affaires de six milliards d'euros. À elles seules, les 32 unités de 250 salariés et plus en regroupent 70 %. Les principales entreprises sont Doux, Gastronom, Arrivé, LDC et Socavi. Les Pays de la Loire et la Bretagne abritent 60 % de l'activité. Suivent ensuite l'Aquitaine, Poitou-Charentes et la Bourgogne qui en cumulent 18 % à elles trois. Depuis 1998, le taux d'exportation du secteur ne cesse de diminuer. Les exportations directes, c'est-à-dire effectuées par les entreprises elles-mêmes, constituaient 27 % du chiffre d'affaires en 1998. Elles en représentent 18 % en 2004. Le secteur maintient un taux d'investissement élevé. Les investissements corporels constituent 14 % de la valeur ajoutée depuis 2001. Ils en représentaient 12 % sur la période 1998-2000. Reflet des difficultés récurrentes de la filière de la volaille, sa rentabilité est désormais inférieure à celle des entreprises des viandes de boucherie. Elle était avant 2002 dans la situation inverse. En 2004, le résultat courant avant impôts des entreprises de l'abattage et de la

découpe de volailles ne représente plus que 0,3 % du chiffre d'affaires. Il en constituait 3,3 % en 2001. Le secteur de l'abattage et de la découpe de volailles est en 2004 le seul de l'ensemble de l'industrie agroalimentaire à avoir un résultat net comptable négatif.

Un résultat comptable négatif en 2004

Résultats des entreprises de 20 salariés et plus de l'abattage et de la découpe de volailles

données comptables en million d'euros	2001	2004
Nombre d'entreprises	178	164
Effectif employé	37 012	34 873
Chiffre d'affaires	6 331	5 956
Valeur ajoutée	1 047	895
Taux d'exportation (exportation sur chiffre d'affaires)	21,0 %	17,7 %
Taux d'investissement (Investissement sur valeur ajoutée)	14,2 %	14,3 %
Résultat courant avant impôts	212	19
Résultat net comptable	98	- 20

Source : Agreste - Enquêtes annuelles d'entreprise sur les IAA

Méthodologie

■ L'enquête Aviculture 2004 a été conçue pour permettre une analyse de l'ensemble de la production avicole professionnelle. Elle s'adresse à des exploitations agricoles dont la production avicole est supérieure à certains seuils. Ce sont par exemple détenir au moins 1 000 poules pondeuses, poulets de chair ou dindes, ou encore 200 canards. L'enquête Aviculture 2004 a été effectuée en deux fois. Sa première partie résulte d'un sondage effectué par enquêteur auprès de 8 000 exploitations des 48 principaux départements avicoles. Sont analysés de façon approfondie, les caractéristiques techniques des bâtiments ainsi que le devenir des déjections et la production avicole. La deuxième partie de l'enquête a été effectuée par correspondance dans ces mêmes 48 départements et dans 18 autres, à l'aide d'un questionnaire simplifié centré sur la production auprès des 20 000 autres exploitations. Ainsi réalisée, l'enquête couvre 88 % des poules pondeuses d'œufs de consommation, 95 % des poulets et des canards gras.

■ L'enquête annuelle menée auprès des entreprises agroalimentaires concerne les firmes, vérifiant les deux conditions suivantes :

1. employer au moins 20 salariés ou réaliser plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires,
2. avoir une activité principale de transformation agroalimentaire, hors boulangerie-pâtisserie ou charcuterie artisanales et fabrication de tabac.

Chaque entreprise est classée en totalité dans le secteur d'activité correspondant à son activité principale, même si elle exerce d'autres activités à titre secondaire. Dans le dénombrement des entreprises, seules sont prises en compte celles dont l'activité principale relève de l'abattage et de la découpe de volailles ou de la production de viandes et d'abats de volailles en portions individuelles fraîches, congelées ou surgelées (15.1C). Sont exclues les firmes élaborant principalement des foies gras, des conserves et des plats préparés à base de volailles.

